
TABLE DES MATIÈRES

ABRÉVIATIONS	VII
INTRODUCTION	1
§ 1. Objet du droit pénal spécial	1
§ 2. Histoire et sociologie, le Nouveau Code pénal	1
§ 3. Principes généraux	3
A. Le principe de légalité (art. 111-3 C. pén.)	3
B. L'interprétation stricte de la loi pénale (art. 111-4 C. pén.)	3
C. La qualification	4
D. La responsabilité des personnes morales	5
§ 4. Plan du Nouveau Code pénal. Plan du cours. Limites	7
A. Plan du Nouveau Code pénal	7
B. Plan du cours	7
C. Limites et conclusion	8
PREMIÈRE PARTIE CRIMES ET DÉLITS CONTRE LES PERSONNES ...	9
TITRE I ATTEINTES À LA VIE OU À L'INTÉGRITÉ DE LA PERSONNE	11
CHAPITRE PRÉLIMINAIRE Les crimes contre l'humanité	12
SECTION 1 CONCEPT HISTORIQUE ET APPLICATION	12
SECTION 2 LE DROIT POSITIF	14
§ 1. Éléments constitutifs	14
A. Le génocide (art. 211-1)	14

B. Autres crimes contre l'humanité	15
§ 2. Répression	15
SECTION 3 INFRACTIONS COMPLÉMENTAIRES	16
§ 1. Infractions de presse (loi du 29 juillet 1881)	16
A. Apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité	16
B. Contestation de l'existence des crimes contre l'humanité	16
§ 2. Port ou exhibition en public d'uniformes ou d'insignes	17
SECTION 4 DISPOSITIONS PÉNALES DU DROIT DE LA BIOÉTHIQUE	17
§ 1. L'eugénisme (art. 214-1)	17
§ 2. Le clonage reproductif (art. 214-2)	18
§ 3. Infractions en matière d'éthique biomédicale	18
A. La protection de l'espèce humaine	18
B. La protection du corps humain	19
C. La protection de l'embryon humain	19
D. Les atteintes à la personne résultant de l'étude génétique	20
CHAPITRE I Homicide volontaire	21
SECTION 1 ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS	21
§ 1. L'acte homicide « donner la mort »	22
§ 2. L'intention homicide	22
§ 3. La victime. Définition et consentement	24
A. L'erreur sur l'humanité de la victime	24
B. L'erreur sur la personne	24
C. Le consentement de la victime	24
§ 4. La question du suicide	25
A. Provocation au suicide	25
B. Aide au suicide	26
SECTION 2 CIRCONSTANCES AGGRAVANTES	26
§ 1. Assassinat	26
§ 2. Concomitance (art. 221-2, al. 1^{er}, C. pén.)	27
§ 3. Connexité ou corrélation (art. 221-2, al. 2, C. pén.)	28
§ 4. Qualité de la victime	28
SECTION 3 RÉPRESSION	30
SECTION 4 INSTIGATION NON SUIVIE D'EFFET	32

CHAPITRE 2 Empoisonnement et administration de substances nuisibles	33
SECTION 1 ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS	34
§ 1. L'élément moral	34
§ 2. L'élément matériel	36
A. Emploi ou administration	36
B. Substances mortifères	36
SECTION 2 RÉPRESSION	37
CHAPITRE 3 Tortures et actes de barbarie	38
SECTION 1 INFRACTION AUTONOME	38
SECTION 2 RÉPRESSION ET CIRCONSTANCES AGGRAVANTES	39
§ 1. Circonstances aggravantes tenant à la victime	40
§ 2. Circonstances aggravantes tenant à l'auteur	40
§ 3. Circonstances aggravantes tenant au résultat	40
SECTION 3 FAITS DE TORTURES OU ACTES DE BARBARIE RETENUS COMME CIRCONSTANCE AGGRAVANTE D'UN AUTRE CRIME OU DÉLIT	41
CHAPITRE 4 Violences	42
SECTION 1 ÉLÉMENT MATÉRIEL	43
SECTION 2 ÉLÉMENT MORAL	45
§ 1. Il n'y a pas de violence volontaire sans intention de commettre l'acte violent	45
§ 2. La notion de délit <i>praeterintentionnel</i>	46
SECTION 3 CAUSES D'EXONÉRATION DE LA RESPONSABILITÉ	47
SECTION 4 CIRCONSTANCES AGGRAVANTES – DÉLITS VOISINS	48
SECTION 5 RÉPRESSION	50
CHAPITRE 5 Menaces	54
SECTION 1 MENACES CONTRE LES PERSONNES (ART. 222-17 ET 222-18 C. PÉN. ; ART. R. 623-1 C. PÉN.)	55
§ 1. Menaces sans ordre ni condition	55
§ 2. Menaces avec ordre de remplir une condition	56
SECTION 2 MENACES CONTRE LES BIENS	57
§ 1. Menaces de destruction et fausses alertes (art. 322-12, 322-13 et 322-14 C. pén. et R. 631-1 et R. 643-1 C. pén.)	57
§ 2. Menaces constituant des contraventions	58

SECTION 3 MENACES CONSTITUANT DES ENTRAVES À L'ACTION DE LA JUSTICE (ART. 434-5, 434-8 ET 434-15 C. PÉN.)	58
CHAPITRE 6 Atteintes aux libertés de la personne	60
SECTION 1 ENLÈVEMENT ET SÉQUESTRATION	60
§ 1. Éléments constitutifs	60
§ 2. Faits justificatifs	61
§ 3. Répression	62
A. Peines ordinaires (art. 224-1 C. pén.)	62
B. Circonstances aggravantes	62
SECTION 2 DÉTOURNEMENT DE MOYEN DE TRANSPORT (ART. 224-6 C. PÉN.)	63
CHAPITRE 7 Infractions non intentionnelles visant les personnes	65
SECTION 1 HOMICIDE ET BLESSURES INVOLONTAIRES	65
§ 1. Éléments constitutifs	66
A. La faute. Élément moral ou psychologique	67
B. Le dommage	70
C. Le lien de causalité. Faits justificatifs	71
§ 2. Répression	74
A. Peine principale selon le résultat de l'infraction	75
B. Peines complémentaires	75
C. Circonstances aggravantes tenant à la pluralité d'infractions	76
D. Élus locaux et fonctionnaires	76
SECTION 2 LA RÉPRESSION PRÉVENTIVE DES RISQUES CAUSÉS SANS DOMMAGE À AUTRUI	77
CHAPITRE 8 Délaissement, entrave et abstentions délictueuses	79
SECTION 1 DÉLAISSEMENT (ART. 223-3 C. PÉN.)	79
§ 1. Éléments constitutifs	79
§ 2. Répression	80
A. Victime âgée de plus de 15 ans	80
B. Victime mineure de 15 ans	81
SECTION 2 ENTRAVE AUX MESURES D'ASSISTANCE	81
SECTION 3 ABSTENTIONS DÉLICTEUSES	82
§ 1. Non-obstacle à la commission d'une infraction	82
A. Nature de l'infraction	82

B. L'intervention requise par la loi	83
C. Élément moral	84
§ 2. Non-assistance à personne en péril	84
A. Le péril	84
B. L'assistance	85
C. L'absence de risque. Faits justificatifs	86
D. L'abstention volontaire	87
E. Répression	87
CHAPITRE 9 Agressions sexuelles et atteintes	
aux mœurs	88
SECTION 1 VIOL	89
§ 1. Éléments constitutifs	89
A. Premier élément : la notion de pénétration sexuelle sur la personne d'autrui	89
B. Deuxième élément : les composantes de l'absence de consentement	90
C. Troisième élément : l'intention délictueuse	92
§ 2. Circonstances aggravantes	92
A. Circonstances aggravantes de l'article 222-24	92
B. Viol ayant entraîné la mort	93
C. Viol précédé, accompagné ou suivi de tortures ou d'actes de barbarie	94
§ 3. Répression	94
A. Infraction simple	94
B. Peines aggravées et suivi socio-judiciaire	94
§ 4. Tentative et complicité	95
§ 5. Règles particulières de procédure	95
SECTION 2 AUTRES AGRESSIONS SEXUELLES	97
§ 1. Éléments constitutifs	97
§ 2. Répression et circonstances aggravantes	98
A. Peine simple	98
B. Peines aggravées	99
SECTION 3 ATTEINTES SEXUELLES (SANS VIOLENCES) SUR MINEURS ...	100
§ 1. Éléments constitutifs	100
A. Âge de l'auteur	100
B. Absence de contrainte	100
C. Âge de la victime	101
§ 2. Répression – Délit de provocation non suivie d'effet	102

SECTION 4 EXHIBITION SEXUELLE (ART. 222-32 C. PÉN.)	103
§ 1. Éléments constitutifs	103
A. Fait matériel outrageant la pudeur	103
B. Publicité	105
C. Élément moral	106
§ 2. Répression	106
SECTION 5 HARCÈLEMENT SEXUEL – HARCÈLEMENT MORAL (ART. 222-33 C. PÉN.)	106
CHAPITRE 10 Trafic de stupéfiants	108
SECTION 1 GÉNÉRALITÉS	108
§ 1. Fondements théoriques de la répression et notion de stupéfiants	108
§ 2. Sources du droit	109
A. Notion juridique de stupéfiants	109
B. Textes	109
SECTION 2 INFRACTIONS	109
§ 1. Le trafic : infractions constitutives de crimes	109
A. Direction et organisation d'un groupement ayant pour objet le trafic (art. 222-34)	109
B. Production ou fabrication (art. 222-35)	110
C. Importation ou exportation en bande organisée (art. 222-36, al. 2)	110
§ 2. Infractions constitutives de délits	111
A. Importation ou exportation (art. 222-36, al. 1^{er})	111
B. Transport, détention, offre, cession, acquisition ou emploi (art. 222-37, al. 1^{er})	111
C. Provocation d'un mineur aux faits de transport, détention, offre ou cession (art. 227-18-1)	112
D. Facilitation de l'usage illicite de stupéfiants (art. 222-37, al. 2)	112
E. Utilisation ou acceptation d'ordonnances fictives ou de complaisance (art. 222-37, al. 2)	112
F. Cession ou offre en vue de consommation personnelle (art. 222-39)	112
G. Le blanchiment du produit des infractions (art. 222-38)	113
H. Fait de ne pouvoir justifier de ressources correspondant à son train de vie	114

§ 3. Répression : dispositions particulières	114
A. Tentative	114
B. Peines complémentaires applicables aux personnes physiques	114
C. Excuse de dénonciation et exemption de peine	115
D. Délits douaniers	115
§ 4. Usage et provocation	116
A. L'usage de stupéfiants	116
B. La provocation (art. L. 3421-4)	116
SECTION 3 POURSUITE, INSTRUCTION ET JUGEMENT	
DES INFRACTIONS	117
§ 1. Recherche et constatation des infractions	117
A. Perquisitions et saisies (art. 706-28 C. pr. pén.)	117
B. Infiltration policière (art. 706-81 à 706-86 C. pr. pén.)	118
§ 2. Garde à vue (art. 706-88 C. pr. pén.)	118
§ 3. Instruction	119
A. Mesures conservatoires sur les biens de la personne mise en examen (art. 706-103 C. pr. pén.)	119
B. Fermeture provisoire d'établissements (art. 706-33 C. pr. pén.)	119
§ 4. Prescription (art. 706-31 C. pr. pén.)	120
§ 5. Jugement des crimes et infractions connexes (art. 706-27 C. pr. pén.)	120
CHAPITRE 11 Proxénétisme	121
SECTION 1 PROXÉNÉTISME <i>STRICTO SENSU</i>	123
SECTION 2 PROXÉNÉTISME PAR ASSIMILATION	125
SECTION 3 RÉPRESSION	126
SECTION 4 PROXÉNÉTISME AGGRAVÉ	127
§ 1. Circonstances aggravantes délictuelles	127
§ 2. Circonstances aggravantes criminelles	128
A. Article 225-8	128
B. Article 225-9	129
SECTION 5 PROXÉNÉTISME PAR FOURNITURE DE LOCAL OU MISE À DISPOSITION DE VÉHICULES	129
§ 1. Lieu ouvert au public (art. 225-10, 1^o et 2^o)	129
A. Création d'établissements de prostitution	129
B. Proxénétisme hôtelier au sens strict	130

§ 2. Locaux non publics	130
§ 3. Mise à disposition de véhicules (art. 225-10, 4°)	131
SECTION 6 PROSTITUTION SUR MINEURS OU PERSONNES VULNÉRABLES	132
SECTION 7 RACOLAGE PUBLIC (ART. 225-10-1)	133
SECTION 8 DISPOSITIONS DE NATURE PROCÉDURALE	133
CHAPITRE 12 Discriminations et autres atteintes à la dignité de la personne	136
SECTION 1 DISCRIMINATIONS	136
§ 1. Définition (élément moral du délit)	136
§ 2. Faits de discrimination (élément matériel du délit)	137
A. Refuser la fourniture d'un bien ou d'un service	137
B. Entraver l'exercice normal d'une activité économique quelconque	137
C. Refus d'embaucher, sanction ou licenciement	138
D. Subordonner la fourniture d'un bien ou d'un service à une condition fondée sur l'un des éléments visés à l'article 225-1	138
E. Subordonner une offre d'emploi à une condition fondée sur l'un des éléments visés à l'article 225-1	138
§ 3. Faits justificatifs	139
A. Discrimination fondée sur l'état de santé en matière de prévention et couverture du risque de décès, risques d'atteinte à l'intégrité physique, incapacité de travail ou invalidité	139
B. Discriminations fondées sur l'état de santé lorsque le refus d'embauche ou le licenciement est fondé sur l'inaptitude médicalement constatée	139
C. Discriminations fondées sur le sexe en matière d'embauche lorsque l'appartenance à l'un ou l'autre sexe est une condition déterminante pour l'emploi	139
§ 4. Répression	140
SECTION 1 BIS TRAITE DES ÊTRES HUMAINS (ART. 225-4-1 À 225-4-9 DU C. PÉN.)	140
SECTION 2 DISCRIMINATIONS COMMISES PAR UNE PERSONNE DÉPOSITAIRE DE L'AUTORITÉ PUBLIQUE (ART. 432-7 DU C. PÉN.)	141
§ 1. Fondement de la discrimination (élément moral)	141

§ 2. Qualité de l'auteur	141
§ 3. Actes incriminés	142
A. Refuser le bénéfice d'un droit accordé par la loi	142
B. Entraver l'exercice normal d'une activité économique quelconque	142
§ 4. Répression	142
SECTION 3 PROVOCATION À LA DISCRIMINATION	143
§ 1. Généralités	143
§ 2. Qualification	144
§ 3. Répression	144
SECTION 4 INFRACTIONS CONTRE LA DIGNITÉ DES CONDITIONS DE VIE	145
SECTION 5 ATTEINTE AU RESPECT DÛ AUX MORTS	146
CHAPITRE 13 Atteintes à la personnalité	148
SECTION 1 ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE : LIEU, PAROLE ET IMAGE	149
§ 1. Éléments constitutifs	149
A. Comportement incriminé	149
B. Le critère du lieu	149
C. La parole	150
§ 2. Répression	150
SECTION 2 VIOLATION DE DOMICILE	151
§ 1. Violation de domicile commise par un particulier	152
A. La notion de domicile d'autrui	152
B. Introduction ou maintien à l'aide de manœuvres, menaces, voies de fait ou contrainte	153
C. Répression	153
§ 2. Violation de domicile par abus d'autorité	153
A. L'auteur	154
B. Les caractéristiques de l'acte	154
C. Élément légal et faits justificatifs	155
D. Répression	156
SECTION 3 DÉNONCIATION CALOMNIEUSE	156
§ 1. Éléments constitutifs	157
A. Dénonciation	157
B. La fausseté du fait dénoncé	159
§ 2. Répression	162
A. Procédure	162
B. Peines	163

SECTION 4 ATTEINTE AU SECRET PROFESSIONNEL	163
§ 1. Personnes tenues au secret	164
§ 2. Notion de secret professionnel	165
A. Consistance du secret	165
B. Révélation du secret	166
§ 3. Faits justificatifs	167
A. Faits justificatifs généraux	167
B. Faits justificatifs spéciaux	169
§ 4. Répression	172
SECTION 5 ATTEINTE AU SECRET DES CORRESPONDANCES	172
§ 1. Violation de correspondance commise par un particulier	172
A. Élément matériel	172
B. Élément moral	174
C. Faits justificatifs et répression	175
§ 2. Violation commise par un fonctionnaire	175
A. Élément matériel de l'infraction	176
B. Faits justificatifs	177
C. Répression	178
SECTION 6 FICHIERS ET TRAITEMENTS INFORMATIQUES	178
§ 1. Principes généraux et champ d'application de la loi du 6 janvier 1978	178
A. Définitions	178
B. Notion de donnée à caractère personnel	179
C. Notion de traitement de données à caractère personnel	179
D. Obligation de déclaration préalable	180
E. Droit d'accès et de rectification	180
§ 2. Dispositions pénales	181
A. Sources	181
B. Détermination de la personne pénalement responsable	181
C. Défaut de déclaration préalable ou non-respect des normes (art. 226-16, 226-16-1A et 226-16-1)	182
D. Non-respect de la sécurité des informations (art. 226-17)	182
E. Collecte frauduleuse d'informations (art. 226-18 et 226-18-1)	182

F. Conservation illicite et traitement d'informations sensibles (art. 226-19 et 226-19-1)	183
G. Conservation d'informations au-delà de la durée prévue (art. 226-20)	183
H. Détournement de la finalité du fichier (art. 226-21)	184
I. Divulgence préjudiciable d'informations nominatives (art. 226-22)	184
J. Utilisation irrégulière du Répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP)	184
K. Entraves à l'action de la CNIL	185
TITRE II ATTEINTES AUX MINEURS ET À LA FAMILLE	187
CHAPITRE 1 Abandon de famille	188
SECTION 1 ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS	188
§ 1. Nature de l'obligation	188
§ 2. Fondement judiciaire de l'obligation	189
§ 3. Élément intentionnel	190
SECTION 2 RÉPRESSION	190
CHAPITRE 2 Atteintes à l'exercice de l'autorité parentale	192
SECTION 1 NON-REPRÉSENTATION D'ENFANT	192
§ 1. Qualité de la personne ayant le droit de réclamer l'enfant	192
§ 2. Élément matériel de la non-représentation	193
§ 3. Élément moral	193
§ 4. Répression	195
SECTION 2 DÉFAUT DE NOTIFICATION DE CHANGEMENT DE DOMICILE	195
SECTION 3 SOUSTRACTION D'ENFANT PAR ASCENDANT	196
§ 1. Éléments constitutifs	196
§ 2. Répression	196
SECTION 4 DÉTOURNEMENT DE MINEUR	197
§ 1. Éléments constitutifs	197
A. Le déplacement de la victime	197
B. Le déplacement doit avoir duré un certain temps	198
§ 2. Répression	198

CHAPITRE 3 Atteintes à la filiation	199
SECTION 1 PROVOCATION À L'ABANDON D'ENFANT	199
§ 1. Provocation	200
§ 2. Entremise	201
SECTION 2 SUBSTITUTION, SIMULATION OU DISSIMULATION D'ENFANT (ART. 227-13 C. PÉN.)	202
SECTION 3 ATTEINTES À L'ÉTAT CIVIL	203
§ 1. Atteintes à l'état civil commises par un officier de l'état civil	203
§ 2. Atteintes à l'état civil commises par un particulier	203
CHAPITRE 4 Mise en péril des mineurs	205
SECTION 1 PRIVATION D'ALIMENTS	205
§ 1. Éléments constitutifs	205
§ 2. Répression	207
SECTION 2 ABANDON MORAL OU MATÉRIEL	207
§ 1. Qualité de l'auteur et élément moral	207
§ 2. Éléments matériels	207
§ 3. Faits justificatifs et répression	208
SECTION 3 PROVOCATION	209
§ 1. Usage illicite de stupéfiants	210
§ 2. Consommation habituelle et excessive de boissons alcooliques	210
§ 3. Mendicité	211
§ 4. Commission habituelle de crimes ou délits	212
SECTION 4 CORRUPTION DE MINEURS	212
§ 1. Éléments constitutifs	213
§ 2. Répression	214
SECTION 5 OUTRAGE AUX MŒURS	214
§ 1. Exploitation de l'image du mineur	215
§ 2. Diffusion de messages à caractère violent ou pornographique	216
§ 3. Diffusion de messages contraires à la décence	218
DEUXIÈME PARTIE CRIMES ET DÉLITS CONTRE LES BIENS	219
CHAPITRE 1 Vol	220
SECTION 1 ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS	220
§ 1. Le fait de soustraction	220
A. La soustraction <i>stricto sensu</i>	220

F. Conservation illicite et traitement d'informations sensibles (art. 226-19 et 226-19-1)	183
G. Conservation d'informations au-delà de la durée prévue (art. 226-20)	183
H. Détournement de la finalité du fichier (art. 226-21)	184
I. Divulgence préjudiciable d'informations nominatives (art. 226-22)	184
J. Utilisation irrégulière du Répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP)	184
K. Entraves à l'action de la CNIL	185
TITRE II ATTEINTES AUX MINEURS ET À LA FAMILLE	187
CHAPITRE 1 Abandon de famille	188
SECTION 1 ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS	188
§ 1. Nature de l'obligation	188
§ 2. Fondement judiciaire de l'obligation	189
§ 3. Élément intentionnel	190
SECTION 2 RÉPRESSION	190
CHAPITRE 2 Atteintes à l'exercice de l'autorité parentale	192
SECTION 1 NON-REPRÉSENTATION D'ENFANT	192
§ 1. Qualité de la personne ayant le droit de réclamer l'enfant	192
§ 2. Élément matériel de la non-représentation	193
§ 3. Élément moral	193
§ 4. Répression	195
SECTION 2 DÉFAUT DE NOTIFICATION DE CHANGEMENT DE DOMICILE	195
SECTION 3 SOUSTRACTION D'ENFANT PAR ASCENDANT	196
§ 1. Éléments constitutifs	196
§ 2. Répression	196
SECTION 4 DÉTOURNEMENT DE MINEUR	197
§ 1. Éléments constitutifs	197
A. Le déplacement de la victime	197
B. Le déplacement doit avoir duré un certain temps	198
§ 2. Répression	198

B. La remise volontaire	220
C. La remise involontaire	221
D. L'usurpation de possession	222
§ 2. L'objet de la soustraction	223
A. Biens corporels meubles	223
B. Bien incorporel représenté par un titre corporel	225
C. Contenu informationnel et support	225
§ 3. L'appartenance à autrui	227
A. Choses sans maître	227
B. Choses perdues	228
C. Choses communes	229
§ 4. L'élément moral : l'intention frauduleuse	229
A. Constatation et moment de l'intention	230
B. Dol général et dol spécial	230
C. Mobile et fait justificatif	231
SECTION 2 RÉPRESSION	232
§ 1. Peines simples	232
§ 2. Circonstances aggravantes peines délictuelles	233
A. Vols aggravés	233
B. Vols avec violences	236
§ 3. Circonstances aggravantes peines criminelles	237
§ 4. Peines complémentaires	239
§ 5. Vol d'électricité	239
SECTION 3 IMMUNITÉ FAMILIALE	239
CHAPITRE 2 Extorsion et chantage	241
SECTION 1 EXTORSION	241
§ 1. Éléments constitutifs	241
A. Moyens de pression	242
B. But poursuivi	243
C. Élément intentionnel	244
§ 2. Répression et circonstances aggravantes	244
SECTION 2 CHANTAGE	246
§ 1. Éléments constitutifs	246
A. La menace de révélation	246
B. But poursuivi	247
C. Élément intentionnel	248
§ 2. Répression et circonstances aggravantes	249

SECTION 3 DISPOSITIONS COMMUNES À L'EXTORSION ET AU CHANTAGE	249
CHAPITRE 3 Escroquerie et infractions voisines	250
SECTION 1 ESCROQUERIE	251
§ 1. Éléments constitutifs	251
A. Les moyens de l'escroquerie	251
B. Le but des manœuvres frauduleuses : caractérisation de la tromperie	257
C. L'objet de la remise	259
D. L'intention frauduleuse	261
§ 2. Répression et circonstances aggravantes	262
SECTION 2 INFRACTIONS VOISINES	264
§ 1. Abus de l'état d'ignorance ou de faiblesse	264
§ 2. Filouteries (art. 313-5 C. pén.)	266
A. Cas de filouterie	266
B. Élément intentionnel	267
C. Répression	268
§ 3. Entrave à la liberté des enchères	268
§ 4. Mise à disposition frauduleuse d'un bien immobilier appartenant à autrui (art. 313-6-1)	269
CHAPITRE 4 Détournements	271
SECTION 1 ABUS DE CONFIANCE	271
§ 1. Conditions préalables	271
A. L'existence d'un lien d'obligation	271
B. L'objet de la remise	273
C. L'affectation de la remise	275
§ 2. Éléments constitutifs	275
A. Le détournement	275
B. Le préjudice	279
C. L'intention coupable	280
§ 3. Répression	280
SECTION 2 DÉTOURNEMENT DE GAGE OU D'OBJET SAISI	282
§ 1. Détournement de gage	282
A. Éléments constitutifs	282
B. Répression	283
§ 2. Détournement d'objet saisi	284
A. Éléments constitutifs	284
B. Répression	284

SECTION 3 ORGANISATION FRAUDULEUSE DE L'INSOLVABILITÉ	285
§ 1. Éléments constitutifs	285
A. Conditions préalables	285
B. Élément matériel	286
C. Intention frauduleuse	287
§ 2. Répression	288
A. Procédure	288
B. Peines	288
SECTION 4 ABUS DE BIENS SOCIAUX	289
§ 1. Élément légal et conditions préalables	289
A. Textes d'incrimination	289
B. Cadre du délit	290
C. Personnes responsables	290
§ 2. Élément matériel	291
A. Usage abusif des biens, du crédit, des pouvoirs ou des voix	291
B. L'appréciation de l'intérêt social par le juge répressif	291
C. Le cas des groupes de sociétés	293
§ 3. Intérêt personnel et élément moral	295
A. La notion d'intérêt personnel	295
B. Charge de la preuve et présomption	295
§ 4. Répression	296
A. Tentative et complicité	296
B. Le recel, délit autonome et délit de conséquence	297
C. Prescription du délit et du recel	297
D. Action civile	298
E. Peines	300
SECTION 5 DÉLIT D'INITIÉ	301
§ 1. Sources du droit : sanction pénale et infraction administrative	301
A. Textes d'incrimination législatifs (Code monétaire et financier)	301
B. Droit répressif administratif : le règlement AMF	302
§ 2. Éléments constitutifs	303
A. La notion d'initié	303
B. L'information privilégiée	304
C. L'élément matériel	305

§ 3. Élément moral	306
A. Opération réalisée par l'initié	306
B. Opération réalisée par un tiers (« initié externe »)	306
§ 4. Répression	306
A. Peines	306
B. Tentative, complicité et recel	307
C. Faits justificatifs	308
CHAPITRE 5 Recel et infractions assimilées	309
SECTION 1 RECEL	309
§ 1. Condition préalable : l'infraction originaire	309
§ 2. Éléments constitutifs	311
A. Matérialité	311
B. Recel profit	312
C. Élément intentionnel	313
§ 3. Répression et circonstances aggravantes	314
A. Peines ordinaires	314
B. Circonstances aggravantes tenant à l'auteur du délit	315
C. Circonstances aggravantes tenant à la nature de l'infraction originaire	315
§ 4. Particularités de la poursuite	316
A. Les règles de prescription, la récidive et la tentative, l'immunité familiale	316
B. Cumul des poursuites	316
C. Solidarité des condamnations : amendes, restitutions et dommages-intérêts	317
SECTION 2 INFRACTIONS ASSIMILÉES	317
§ 1. Impossibilité de justification de ressources	317
§ 2. Défaut de tenue de registre	318
CHAPITRE 6 Destructures, dégradations et détériorations	320
SECTION 1 DESTRUCTIONS, DÉGRADATIONS ET DÉTÉRIORATIONS NE PRÉSENTANT PAS DE DANGER POUR LES PERSONNES	320
§ 1. Éléments constitutifs et répression	320
§ 2. Incrimination spécifique des « tags »	321
§ 3. Circonstances aggravantes	322
A. Circonstances aggravantes tenant à l'objet du délit	322

B. Circonstances aggravantes tenant à l'auteur ou à la victime du délit	323
§ 4. Tentative – Prévention	323
SECTION 2 DESTRUCTIONS, DÉGRADATIONS ET DÉTÉRIORATIONS DANGEREUSES POUR LES PERSONNES	325
§ 1. Délit non intentionnel	325
§ 2. Délit intentionnel	326
§ 3. Circonstances aggravantes	327
A. Circonstance de délit commis en bande organisée	327
B. Autres circonstances aggravantes	328
§ 4. Tentative	328
SECTION 3 CONTRAVENTIONS	329
§ 1. Destructures et dégradations	329
§ 2. Abandon d'ordures, déchets ou autres objets	329
CHAPITRE 7 Atteintes aux systèmes de traitement automatisé de données	331
SECTION 1 INCRIMINATION ET RÉPRESSION	332
§ 1. Accession ou maintien frauduleux dans un système	332
§ 2. Entrave ou falsification du fonctionnement d'un système	332
§ 3. Introduction frauduleuse de données	333
§ 4. Ententes	334
SECTION 2 PEINES COMPLÉMENTAIRES – TENTATIVE	334
CHAPITRE 8 Association de malfaiteurs	335
SECTION 1 ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS	336
§ 1. Entente établie entre plusieurs personnes	336
§ 2. But de l'entente	337
§ 3. Élément intentionnel	337
SECTION 2 RÉPRESSION	338
§ 1. Peines applicables	338
A. Auteurs principaux	338
B. Complices	339
C. Excuse absolutoire de dénonciation	339
§ 2. Règles de procédure	339
A. Compétence territoriale	339
B. Constitution de partie civile	340
C. Incrimination simultanée de la préparation et de la réalisation du crime	340

CHAPITRE 9 Le blanchiment	341
SECTION 1 ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS	341
§ 1. L'infraction préalable	342
§ 2. L'élément matériel	342
A. L'élément matériel du délit selon l'article 324-1, premier alinéa	342
B. L'élément matériel du délit selon l'article 324-1, second alinéa	343
§ 3. L'élément intentionnel	343
SECTION 2 RÉPRESSION – PRÉVENTION	344
§ 1. Blanchiment simple (art. 324-1)	344
§ 2. Circonstances aggravantes (art. 324-2)	344
§ 3. Montant maximum des peines d'amende (art. 324-3) ...	345
§ 4. Blanchiment puni comme crime (art. 324-4)	345
§ 5. Peines complémentaires	345
§ 6. Récidive – Tentative – Recel	345
§ 7. Prévention (art. L. 561-1 à L. 574-3 Code monétaire et financier)	346
TROISIÈME PARTIE INFRACTIONS CONTRE LA NATION, L'ÉTAT ET LA PAIX PUBLIQUE	349
CHAPITRE 1 Terrorisme	351
SECTION 1 DÉFINITION	351
§ 1. But	351
§ 2. Faits	352
SECTION 2 RÉPRESSION	353
SECTION 3 DISPOSITIONS PARTICULIÈRES	354
§ 1. Exemptions ou diminutions de peine (art. 422-1 et 422-2)	354
§ 2. Procédure	355
A. Compétence territoriale	355
B. Composition particulière de la Cour d'assises	356
C. Garde à vue	356
D. Perquisition	356
E. Prescription (loi du 8 févr. 1995)	356
CHAPITRE 2 Atteintes à l'administration publique commises par des personnes exerçant une fonction publique	357

SECTION 1 ABUS D'AUTORITÉ	358
§ 1. Abus d'autorité contre l'administration	358
A. Échec à l'exécution de la loi	358
B. Prolongation illicite des fonctions	359
§ 2. Abus d'autorité contre les particuliers	359
A. Atteintes à la liberté individuelle	359
B. Autres infractions	361
SECTION 2 MANQUEMENTS AU DEVOIR DE PROBITÉ	361
§ 1. Concussion (art. 432-10)	361
§ 2. Corruption passive et trafic d'influence (art. 432-11 C. pén.)	362
A. La qualité de l'auteur	362
B. Moyens de la corruption	363
C. But	364
D. Répression	365
§ 3. Prise illégale d'intérêts ou ingérence (art. 432-12 C. pén.)	365
A. Fonctionnaires en activité	365
B. Ingérence commise par un ancien fonctionnaire	367
C. Répression	368
§ 4. Atteinte à la liberté des marchés publics (art. 432-14 C. pén.)	369
§ 5. Soustraction et détournement de biens (art. 432-15 C. Pén.)	370
A. Soustraction volontaire	370
B. Détournement par négligence	370
CHAPITRE 3 Atteintes à l'administration publique commises par des particuliers	371
SECTION 1 CORRUPTION ACTIVE, TRAFIC D'INFLUENCE ET ACTES D'INTIMIDATION	372
§ 1. Corruption et trafic d'influence (art. 433-1 et s. C. pén.)	372
A. Le délit commis par le corrupteur (actif)	372
B. Le délit de trafic d'influence visant un particulier est réprimé par l'article 433-2	373
C. La corruption des personnes n'exerçant pas une fonction publique	373
§ 2. Actes d'intimidation (art. 433-3 C. pén.)	374

SECTION 2 OUTRAGE (ART. 433-5 C. PÉN.)	375
§ 1. Élément matériel	375
A. Paroles	375
B. Gestes	376
C. Menaces	376
D. Écrits ou images de toute nature non rendus publics	376
E. Envoi d'objets	376
§ 2. Qualité de la victime et répression	376
A. Magistrat, juré et assimilé	377
B. Personne dépositaire de l'autorité publique	377
C. Personne chargée d'une mission de service public	377
§ 3. Élément intentionnel	378
§ 4. Outrage à l'hymne national ou au drapeau tricolore (art. 433-5-1°)	378
SECTION 3 RÉBELLION	379
§ 1. Éléments constitutifs	379
A. Manifestation de la violence	379
B. Qualité et mission de la victime	380
§ 2. Répression	381
A. Rébellion non armée	381
B. Rébellion armée	381
§ 3. Provocation à la rébellion	382
§ 4. Opposition à l'exécution de travaux publics	382
SECTION 4 AUTRES INFRACTIONS	383
§ 1. Usurpation et usage irrégulier de qualité	383
§ 2. Atteintes à l'état civil	383
CHAPITRE 4 Atteintes à l'action de la justice	384
SECTION 1 ATTEINTES À LA SAISINE DE LA JUSTICE	385
§ 1. Non-dénonciation de crime (art. 434-1, 434-2)	385
A. Éléments constitutifs	385
B. Immunité	385
C. Répression	386
§ 2. Non-dénonciation de mauvais traitements ou d'atteintes sexuelles à mineur de 15 ans ou personne vulnérable (art. 434-3 C. pén.)	386
§ 3. Altération ou destruction de preuves (art. 434-4 C. pén.)	387
§ 4. Menaces ou actes d'intimidation (art. 434-5 C. pén.)	388

§ 5. Recel de malfaiteur (art. 434-6 C. pén.)	388
§ 6. Recel de cadavre (art. 434-7 C. pén.)	388
SECTION 2 ENTRAVES À L'EXERCICE DE LA JUSTICE	389
§ 1. Entraves au bon fonctionnement de la justice	389
A. Déni de justice (art. 434-7-1 C. pén.)	389
B. Révélation d'informations (art. 434-7-2 C. pén.)	389
C. Pressions par commentaires (art. 434-16 C. pén.)	390
D. Corruption	391
§ 2. Infractions relatives aux témoignages	391
A. Non-témoignage en faveur d'un innocent (art. 434-11 C. pén.)	391
B. Faux témoignage (art. 434-13 et 434-14)	392
C. Subornation de témoin	393
D. Délit de fuite (art. 434-10 C. pén.)	394
§ 3. Atteintes à l'autorité de justice	395
CHAPITRE 5 Faux et falsifications	396
SECTION 1 LA NOTION DE FAUX EN GÉNÉRAL	397
§ 1. Condition préalable : l'existence d'un support	397
A. Matérialité du support	397
B. Contenu ou portée juridique	397
§ 2. Élément matériel : l'altération de la vérité	399
A. Faux matériel	399
B. Faux intellectuel	400
C. Conséquences juridiques de l'altération	401
§ 3. Le préjudice	401
§ 4. L'intention frauduleuse	402
SECTION 2 LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE FAUX ET USAGES – RÉPRESSION	403
§ 1. Faux ordinaire	403
§ 2. Faux dans un document administratif	404
A. Commission du faux	404
B. Détention frauduleuse du faux (art. 441-3)	404
C. Fourniture frauduleuse du faux	405
D. Obtention induue d'un document administratif	405
§ 3. Faux en écriture publique ou dans un enregistrement ordonné par l'autorité publique	405
A. Objet du faux	405
B. Répression	406

SECTION 3 FAUX CERTIFICATS	406
§ 1. Établissement ou usage	407
§ 2. Délivrance de faux certificats par corruption	407
A. Corruption passive	407
B. Corruption active	407
C. Faux certificats médicaux	408
SECTION 4 FAUSSE MONNAIE ET INFRACTIONS VOISINES	408
§ 1. La fausse monnaie	408
§ 2. Autres falsifications	409
INDEX ALPHABÉTIQUE	411